

Monsieur le Président,

Je veux d'abord vous remercier de cette occasion qui m'est donnée de participer à la réunion d'aujourd'hui. D'ailleurs, si nous pouvons nous réunir ici, c'est que nous respectons le droit international et si j'ai demandé à prendre la parole, c'est que 23 millions de Canadiens sont indignés de le voir bafoué. Le Canada, probablement plus que tout autre pays, est conscient de l'intensité du sentiment que la prise d'otages en Iran a suscité chez le peuple américain et peut-être sommes-nous, plus que toute autre nation, en mesure d'apprécier la modération avec laquelle le gouvernement américain a agi face à une provocation d'une telle ampleur.

Ne serait-ce que sur le plan humanitaire, il est clair qu'il faut agir; en fait, il est impératif de le faire. Depuis deux mois maintenant, cinquante hommes et femmes sont privés de leurs droits les plus fondamentaux. Comme tous ceux d'entre nous qui sont réunis ici, je suis profondément préoccupée par le sort des otages, tout comme je le suis chaque fois que des gens, n'importe où dans le monde, sont privés de leurs droits.

Ces raisons suffiraient à elles seules pour enjoindre le Conseil d'agir. Mais l'enjeu est encore plus grand. Comme d'autres avant moi l'ont souligné, les fondements mêmes du droit international et des rapports civilisés entre nations sont mis en question par la situation en Iran.

Monsieur le Président, je n'ai nul besoin de répéter les arguments solides et irréfutables déjà présentés. Néanmoins, je tiens à rappeler qu'aucun membre du Conseil ne doit perdre de vue qu'il est comptable à la communauté mondiale, aujourd'hui et dans l'avenir, de son vote sur cette question.

Rarement les conséquences historiques d'une décision auront-elles été aussi claires pour ceux qui sont appelés à la prendre. Ce serait mettre en péril la substance même de la communauté internationale et risquer de sombrer dans une ère d'anarchie diplomatique que de rester aveugle à l'absolue nécessité d'une action correctrice collective.